

faire, pour continuer et terminer cet article, que de donner aux lecteurs des extraits de la bonne et poétique *Chronique* qu'a publiée M. N. Le Vasseur au sujet de ces fêtes jubilaires dont le souvenir se conservera longtemps au Sacré-Cœur. Cela va être comme un succulent dessert propre à les dédommager du menu sec et maigre que je leur ai servi jusqu'à présent. Je dois naturellement soustraire de cette chronique les éloges donnés au héros de cette fête, bien que ces éloges y soient distribués dans un style des mieux fleuris et avec un choix d'expressions d'une délicatesse charmante, de peur que l'humilité qu'il doit pratiquer n'en soit alarmée.

"... Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, accompagné de la plupart des prélats du palais cardinalice, présidait à la fête... Quant au programme de la fête, en voici les principaux articles :

1. Grand'messe à dix heures.
2. Présentation des adresses des paroisses.
3. Dîner à la communauté.
4. Présentation de l'adresse des pauvres dans la chapelle.
5. Dîner des pauvres dans le corridor du premier étage.
6. Salut du Saint-Sacrement.

Le local de la chapelle ordinaire étant tout à fait insuffisant à accommoder tout le monde, on avait transformé en chapelle la salle des enfants-trouvés, à laquelle les Sœurs de la Charité avaient donné brillante parure en prêtant elles-mêmes un autel et une profusion de bannières, de banderolles et d'oriflammes : l'archevêché et la basilique avaient aussi envoyé des tentures, des banderolles de dentelle et des rideaux de damas rouge. Entre les deux portes d'entrée, au-dessus d'un grillage derrière lequel les religieuses de la communauté ont assisté à l'office, on lisait l'inscription suivante : "Le Seigneur votre Dieu vous a béni dans toutes les œuvres de vos mains."

Un peu avant dix heures, clergé et laïques quittaient la salle du dispensaire, convertie en salle de réception, et montaient à la chapelle improvisée.

Le Rév. M. Trudelle commençait la messe, assisté du Révérend M. Bureau curé de Saint-Michel, comme diacre, et du Révérend M. Émile Dionne, professeur au collège de Ste Anne, comme sous-diacre. Le corps de musique des élèves du Séminaire de Québec, installé dans une chambre voisine, exécutait un morceau, et un chœur, composé aussi d'élèves du Séminaire,